

Ce rapport secret qui prédisait « la disparition » du nucléaire civil

EXCLUSIF. Classé « secret défense » en 2018, le rapport « d'Escatha-Collet-Billon », que « Le Point » s'est procuré, donnait un calendrier précis à Emmanuel Macron.

Par Géraldine Woessner

Publié le 17/04/2023 à 19:14

Sa réponse balbutiante a sidéré, cet hiver, les parlementaires enquêtant sur « les raisons de la perte de souveraineté énergétique » de la France. « Personne ne m'a jamais dit... Je ne me souviens pas que ce rapport me soit parvenu », bredouillait l'ancien ministre de l'Écologie Nicolas Hulot, ce 28 février, alors que les députés l'interrogeaient sur un rapport explosif remis au gouvernement en juillet 2018... et aussitôt enterré. Un brûlot dont la presse, à l'époque, s'était brièvement fait l'écho, sans avoir pu consulter le document, classé « secret défense » dès sa réception.

Pour l'aider dans sa préparation de la future loi de programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), le gouvernement, alerté de pertes de compétences dans la filière nucléaire, avait en effet confié à deux experts de l'atome – l'ancien administrateur du CEA Yannick d'Escatha et l'ex-délégué général à l'Armement Laurent Collet-Billon – une mission : évaluer les impacts d'éventuelles périodes d'inactivité et « les conditions dans lesquelles les capacités industrielles requises pour la construction de réacteurs pourraient être remobilisées ».

Le rapport enjoignait de lancer « au plus tôt » la construction de six nouveaux réacteurs pour maintenir les compétences d'une filière déjà en (très) grande difficulté... L'exécutif n'en fera rien. « Ce n'est pas un rapport qui décide de la politique du gouvernement », tranchera sèchement, à l'époque, le ministre de l'économie Bruno Lemaire, codestinataire du document.

Paris, le 2 juillet 2018

DÉCLASSIFIÉPar décision n° : 227/23/SG .
du : 28/03/2023 .Monsieur le Ministre d'État,
Monsieur le Ministre,

Par votre lettre que nous avons reçue le 21 mars (cf. pages 58 à 60), vous nous chargez d'une mission portant sur « le maintien des capacités de la filière nucléaire en vue de potentielles nouvelles constructions de réacteurs ».

Nous avons examiné les emplois et les compétences indispensables à la filière électronucléaire pour qu'elle soit à même de réussir aux plans technique comme économique des constructions nouvelles. L'échelle temporelle propre à cette filière est extrêmement longue, aussi nous avons fait porter l'examen des capacités industrielles requises et des conditions de remobilisation éventuelle de ces capacités sur une période couvrant la durée de vie du parc actuel, soit jusqu'à l'horizon 2060. Nos travaux se sont appuyés, outre les documents et scénarios qui nous

La lecture rétrospective de ces 65 pages, que « Le Point » s'est procurées après leur partielle déclassification dans le cadre de la commission d'enquête menée par les députés Raphaël Schellenberger – président (LR) – et Antoine Armand – rapporteur (Renaissance) –, éclaire d'une lumière crue la façon dont les alertes ont été ignorées, au plus haut sommet de l'État.

Ni le secrétaire général de l'Élysée Alexis Kohler, ni le conseiller énergie du président – à l'époque Antoine Pellion, aujourd'hui secrétaire général à la planification écologique –, ni le directeur du cabinet d'Édouard Philippe, ni encore les ministres concernés – Nicolas Hulot et Bruno Le Maire –, tous destinataires du rapport, n'ont jugé opportun de suivre ses conclusions, étayées par les auditions de plus de 70 acteurs de la filière alertant d'une situation en passe de devenir particulièrement critique.

L'absence de décision fustigée

Les conséquences concrètes de la politique, inscrite dans la loi en 2015, visant à réduire à 50 % la part du nucléaire dans le mix électrique, y sont décrites en mots tranchants : « Le risque premier est d'ordre humain, avec une question fondamentale de confiance dans l'avenir », écrivent les auteurs. « La population d'ingénieurs, chercheurs, techniciens, étudiants, constate que le secteur nucléaire ne prévoit aujourd'hui aucune commande de construction neuve » et déserte les entreprises.

« La moitié des industriels de la filière éprouve des difficultés de recrutement, à tous les niveaux, les départs vers d'autres secteurs industriels sont observés », le nombre d'inscrits en génie atomique s'effondre... « Cette tendance, si elle se poursuit, rendra illusoire le maintien des capacités industrielles de la filière », poursuivent les auteurs, prévenant que les chantiers de maintenance, d'export ou de prolongement du parc existant, trop restreints, « ne permettront pas d'entretenir les compétences ».

À LIRE AUSSI

Nucléaire : les propositions chocs de la commission d'enquête

Si l'absence de construction devait se prolonger cinq ou six ans après la mise en service de Flamanville (Manche), les conséquences pourraient être irréversibles, préviennent les auteurs. « Assystem, société spécialisée dans l'assistance à l'ingénierie, estime qu'en l'absence de décision, les compétences disparaîtraient en douze à dix-huit mois, et qu'il faut cinq ans pour recréer une filière compétente », s'alarment-ils...

« Le maintien des compétences est un objectif atteignable, sous réserve que les dispositions permettant d'éviter une désaffectation massive des personnels soient prises. A contrario, l'absence de telles dispositions pourrait aboutir à la fin définitive du nucléaire civil et donc militaire. »

Le coup de pouce de l'armée... et du Covid

Pour l'éviter, ils conseillent aux pouvoirs publics un calendrier précis : « Il est indispensable d'annoncer en 2019, à la suite de la PPE [Programmation pluriannuelle de l'énergie, NDLR], le maintien d'un socle nucléaire de précaution », la décision de lancement « d'une série de trois paires de réacteurs de troisième génération EPR2, incluant le nom du premier site », devant intervenir « au plus tard en 2021 ».

Le gouvernement n'en fera rien : en 2019, la PPE, si elle inscrit dans le marbre la fermeture de quatorze réacteurs nucléaires d'ici 2035 – elle en précise même la liste –, ne dit pas un mot de l'avenir, se contentant d'ordonner des études « sur le 100 % renouvelables », de nouveaux rapports et un « programme de travail ». Le virage stratégique du gouvernement n'interviendra qu'en 2022, avec « trois ans de retard », notent amèrement les membres de la commission d'enquête dans leur récent rapport. Avec quelles conséquences ?

« Heureusement, la situation a changé, et des gens responsables ont réussi à limiter la casse », souligne un fin connaisseur du secteur. Les premiers sous-marins nucléaires lanceurs d'engins de troisième génération (SNLE 3G), commandés en 2021 à Naval Groupe, comprendront ainsi des cuves et des générateurs de vapeur des chaufferies nucléaires forgées par Framatome, au Creusot.

« Cela permettait d'entretenir des compétences dans l'ensemble de la filière », précise la même source. « Et alors qu'en 2019, elle n'avait aucune perspective, la crise du Covid l'a aidée », explique un industriel. « Une commande de Barracuda (sous-marins d'attaque) a soutenu la filière, et la crise sanitaire a figé des mouvements. Les transferts d'activité vers la filière aéronautique programmés par certains sous-traitants ne se sont finalement pas faits, on a même observé des mouvements inverses. »

Défi colossal

Le Gifen, syndicat professionnel de l'industrie nucléaire française, travaille actuellement à une vaste revue de détail, qui permettra d'actualiser les conclusions du rapport « d'Escatha-Collet-Billon », et d'analyser précisément les besoins et les points de tension à venir en termes de compétences et de main-d'œuvre, dans l'ensemble des métiers. « À partir du moment où les commandes d'EPR seront lancées, les besoins en main-d'œuvre vont s'étaler dans le temps. Les cinq premières années sont des années d'études, de génie civil... Les équipes de montage, avec des tuyauteurs, des robinetiers, etc., ne seront pas mobilisées immédiatement. »

Le défi reste néanmoins colossal, alors que la filière va devoir recruter, dans les dix prochaines années, entre 10 000 et 15 000 personnes par an. Le retard pris demeure un handicap. « À l'occasion de l'audition de Mme Élisabeth Borne, Première ministre, une forme de duplicité nous est apparue et de nombreuses contradictions apparentes restent en suspens », s'alarme ainsi le président de la récente commission d'enquête parlementaire Raphaël Schellenberger.

« Depuis plus d'un an, et l'annonce du plan sur le nouveau nucléaire, nous ne constatons encore aucune déclaration sur la stratégie de financement » et les besoins futurs en électricité décarbonée paraissent aux députés « sous-estimés », rendant toute planification hasardeuse.

Des questionnements que le nouveau délégué interministériel au nouveau nucléaire, Joël Barré, nommé il y a seulement quelques mois, travaille à lever, en attendant le vote d'une nouvelle PPE qui inscrira l'ambition dans le marbre. La commande de six gigantesques chaudières est attendue, chez Framatome, avant la fin de l'année.

POLITIQUE

ÉCONOMIE

EDITION ABONNÉS